

COMPTE-RENDU

Conseil Municipal mardi 27 novembre 2018 à 18h00

Mardi 27 novembre 2018 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : Y. MICHEL – M. ROUVIER – L. FABRE – J. LAFAGE – G. REQUENA - S. BASSI-ALLEMAND - M. IBARS - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS - N. SEDKI - JF. MARY - M. PEREZ - J. HURTADO - B. DANIS – C. NEGRI-AZAIS – S. SENEGA-SANCHEZ - C. CARRIE-MAHMOUKI - P. KAPPLER – G. GUIRAUD
Absents représentés : MC. FABRE DE ROUSSAC par M. ROUVIER - M. GROSSO par L. FABRE - JC. ARAGON par JF. MARY - S. JEAN par M. PEREZ - S. BERBEZIER par N. SEDKI - F. PEREZ par P. KAPPLER - C. PINO par G. GUIRAUD

Absents : A. CHOUKROUN - W. BIGNON

Secrétaire de séance : M. LEFEVRE

Le compte-rendu du conseil municipal du 30 octobre 2018 est adopté à l'unanimité.

1. Rapport d'activités 2017 de Sète Agglopol Méditerranée

Le conseil prend acte.

Départ de S. BASSI-ALLEMAND.

2. Débat d'orientation budgétaire 2019

Le conseil prend acte.

A LA MAJORITE

Contre : C. CARRIE-MAHMOUKI - G. GUIRAUD – C. PINO

3. Société Publique Locale du Bassin de Thau (SPL BT) : prise de participation

A LA MAJORITE

Abstention : G. GUIRAUD – C. PINO

Départ de G. REQUENA.

4. Projet de Zone d'Aménagement Concerté de Belvèze et Belles - Bilan de la concertation préalable à la création de la ZAC et à l'attribution de la concession d'aménagement

A LA MAJORITE

Abstention : C. CARRIE-MAHMOUKI - G. GUIRAUD – C. PINO

5. Projet de Zone d'Aménagement Concerté de Belvèze et Belles - Définition des enjeux et des objectifs, du périmètre d'intervention, du programme et du bilan financier prévisionnel de l'opération

A LA MAJORITE

Abstention : C. CARRIE-MAHMOUKI - G. GUIRAUD – C. PINO

6. Projet de Zone d'Aménagement Concerté de Belvèze et Belles - Lancement de la procédure de consultation d'aménageurs pour la création et la réalisation de la ZAC

A LA MAJORITE

Abstention : C. CARRIE-MAHMOUKI - G. GUIRAUD – C. PINO

Retour de G. REQUENA. Départ de B. DANIS.

Départ S. SENEGA-SANCHEZ procuration à A. KELLY

7. Projet de Zone d'Aménagement Concerté de Pioch de Pire - Bilan de la concertation préalable à la création de la ZAC et à l'attribution de la concession d'aménagement

A LA MAJORITE

Contre : C. CARRIE-MAHMOUKI

Abstention : G. GUIRAUD – C. PINO

8. Projet de Zone d'Aménagement Concerté de Pioch de Pire - Définition des enjeux et des objectifs, du périmètre d'intervention, du programme et du bilan financier prévisionnel de l'opération

A LA MAJORITE

Contre : C. CARRIE-MAHMOUKI

Abstention : G. GUIRAUD – C. PINO

9. Projet de Zone d'Aménagement Concerté de Pioch de Pire - Lancement de la procédure de consultation d'aménageurs pour la création et la réalisation de la ZAC

A LA MAJORITE

Contre : C. CARRIE-MAHMOUKI

Abstention : G. GUIRAUD – C. PINO

Retour de B. DANIS.

10. Acquisition parcelle BX 148 par l'Office de Tourisme de Marseillan

À L'UNANIMITE

11. Avis sur la consultation publique sur l'ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement) « Les caves Richemer »

À L'UNANIMITE

12. Intégration domaine public de la parcelle contiguë de la résidence Les Sarcelles DP 65

À L'UNANIMITE

13. Convention 2019 : Comité des Œuvres Sociales du personnel communal

À L'UNANIMITE

14. Convention 2019 : Crabe Sportif Marseillanais

À L'UNANIMITE

15. Convention 2019 : Maison de la Jeunesse et de la Culture

À L'UNANIMITE

16. Affaires scolaires : classes de neige 2018 – 2019

À L'UNANIMITE

17. Dérogation au repos dominical 2019

A LA MAJORITE

Contre : C. CARRIE-MAHMOUKI

18. Plan de financement prévisionnel des travaux pour demande de subvention – Avenue Frédéric Mistral phase 3 – Hérault Énergies

À L'UNANIMITE

19. Plan de financement prévisionnel des travaux pour demande de subvention – Avenue Frédéric Mistral phase 4 – Hérault Énergies

À L'UNANIMITE

20. Modification du tableau des effectifs

À L'UNANIMITE

21. Indemnités de conseil du comptable du trésor chargé des fonctions de receveur de la commune de Marseillan

À L'UNANIMITE

22. Tarif occupation temporaire d'un chalet de Noël

À L'UNANIMITE

23. Décisions du Maire (M. le Maire)

Le conseil prend acte.

La séance prend fin à 20h50.

Le Maire

Yves MICHEL